

DECISION DU PRESIDENT

Décision n°2020-108 : Cité du Végétal _ Hôtel d'entreprises, 14C Ancienne Route de Grillon à Valréas (84600) _ Portail quai de livraison défectueux _ Mission de surveillance

Vu l'article L. 5211- 10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2020-50 du Conseil Communautaire en date du 16 juillet 2020, portant délégation de pouvoir au Président, l'autorisant notamment, pour la durée de son mandat, à agir pour *prendre toute décision, lorsque les crédits sont ouverts au budget, concernant la préparation, la passation, l'exécution, la signature et le règlement des marchés publics, accords-cadres et conventions ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants,*

CONSIDERANT que l'Hôtel d'entreprises de la Cité du Végétal, sis 14C Route de Grillon à Valréas (84600), est propriété de la Communauté de Communes,

CONSIDERANT que le portail du quai de livraison, défectueux, ne peut être fermé et qu'il convient, pour assurer la sécurité du site, de recourir à une prestation de surveillance pour la nuit du 2 au 3 décembre 2020,

Vu la consultation organisée auprès de prestataires aptes à assurer cette mission et l'analyse des offres,

Le Président de la Communauté de Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan :

DECIDE

Article 1 : DE SIGNER l'offre de l'entreprise IGS Sécurité, sise BP 10106 à Valréas (84603 Cedex), portant sur la surveillance de l'accès du quai de livraison de l'Hôtel d'entreprises de la Cité du Végétal, sis 14C Route de Grillon à Valréas (84600), propriété de la Communauté de Communes, pour la nuit du 2 au 3 décembre 2020, étant précisé que l'offre retenue s'établit à 201.33 € HT, soit 241.60 € TTC,

Article 2 : D'INFORMER le Conseil Communautaire lors de sa prochaine séance de cette décision qui fera l'objet des mêmes règles de publicité que celles applicables aux délibérations, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales,

Article 3 : D'ADRESSER la présente décision à M. le Préfet de Vaucluse et à Mme le Receveur Municipal.

Fait à Valréas, le 02 décembre 2020.

Le Président,
Patrick ADRIEN

